



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

francophonie

Question écrite n° 68342

Texte de la question

M. Jean-François Mancel attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur le prochain sommet de la francophonie qui devait se tenir au mois de décembre 2010 à Madagascar. Or, à la suite des événements qui s'y sont déroulés, Madagascar a été exclue de l'OIF. Cependant l'application des accords de Maputo puis d'Addis-Abeba doit permettre un retour à l'ordre constitutionnel avant la tenue du sommet, qui symboliserait ainsi le retour de Madagascar dans la communauté internationale, confirmerait la place importante du pays dans la francophonie et contribuerait à la relance indispensable de l'activité économique, tout particulièrement dans le domaine du tourisme. Il souhaiterait savoir s'il est disposé à soutenir activement le maintien du sommet à Madagascar.

Texte de la réponse

Le prochain sommet de la francophonie, qui avait été attribué à Madagascar à l'occasion du sommet de Québec en 2008, aura finalement lieu en Suisse, à Montreux en octobre 2010. Cette décision a été prise lors de la conférence ministérielle de la francophonie qui a réuni à Paris, au nouveau centre de conférences ministériel du ministère des affaires étrangères et européennes, l'ensemble des ministres en charge de la francophonie de l'espace francophone, les 16 et 17 décembre 2009. Le choix de Montreux s'est naturellement imposé à partir du moment où Madagascar a fait part de son désistement par un courrier adressé au secrétaire général de la francophonie, lui indiquant ne pas être en mesure d'organiser le sommet 2010, et en tenant compte de la disponibilité de la Suisse à l'accueillir.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68342

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 janvier 2010, page 18

Réponse publiée le : 16 mars 2010, page 2953